

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°172 - 07/02/2023

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture !

A suivre cette semaine:

- *Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*
- Mercredi 8 février à 09h30 : Audition de S.E. M. Hans-Dieter Lucas, ambassadeur d'Allemagne en France.
- *Dans l'hémicycle*
- Mardi 7 février à 14h30 : Proposition de résolution exprimant le soutien du Sénat à l'Ukraine, condamnant la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie et appelant au renforcement de l'aide fournie à l'Ukraine
- *Groupe d'études Forêt et filière Bois:*
- Jeudi 9 février : Journée consacrée aux communes forestières avec le conseil d'administration de la Fédération nationale le matin suivi l'après-midi du colloque « L'appel de la forêt » : S'engager pour nos forêts communales, organisé par Vanina PAOLI-GAGIN Sénateur de l'Aube.



Sénat Hebdo



Retrouvez toute l'actualité du Sénat du 6 au 12 février en cliquant sur ce [lien](#).

Au Sénat

Dans l'hémicycle

Désignation au sein de la Commission spéciale sur la proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie



Jacques LE NAY a été proposé par son Groupe parlementaire Union centriste pour être membre de la Commission spéciale en charge de l'examen de la PPL visant à « renforcer la prévention et la lutte contre le risque incendie ».

Ce texte a été initié à la fois par des membres de la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, ainsi que de la Commission des affaires économiques. Son objet concernant deux commissions, une instance spécifique a été mise en place pour procéder à son examen avant son passage en séance.

Ses collègues du Groupe Pascal MARTIN, Sénateur de la Seine-Maritime et Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte d'Or étaient 2 des 4 auteurs du rapport à l'origine de cette PPL et seront à nouveau co-rapporteurs au titre de cette commission spéciale. Sa réunion constitutive est prévue le 7 février.

Le président de la Rada reçu au Sénat



Mercredi 1er février, le Sénat a reçu M. Ruslan STEFANCHUK, Président du Parlement ukrainien qui s'est exprimé dans l'hémicycle avant les questions d'actualité au Gouvernement. Le président Gérard Larcher a souhaité souligner que c'est la première fois, depuis 20 ans, que le président d'une assemblée d'un pays étranger est ainsi appelé à monter à la tribune du Sénat. Le premier d'un pays en guerre !

Ce fut un moment de vive émotion et un vrai témoignage du soutien du Sénat et de la France envers l'Ukraine. Pour Jacques LE NAY, *"Nous devons continuer à soutenir ce pays face à l'invasion russe : la souveraineté ukrainienne sur son territoire est non-négociable."*

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Publication du rapport Indopacifique



Le 25 janvier dernier, Jacques LE NAY, Cédric PERRIN, Rachid TEMAL, Hugues SAURY, Joël GUERRIAU et André GATTOLIN ont présenté le rapport « La stratégie française pour l'Indopacifique : des ambitions à la réalité ».

Ce rapport a étudié la place de la France dans cette région qui devient de plus en plus incontournable. Ses conclusions énoncent que la stratégie française devrait être plus agile, dotée de moyens à la hauteur des ambitions affichées, cogérée en lien avec nos DROM-COM et correctement pilotée au bon niveau politique. C'est ce dernier point que Jacques LE NAY a présenté devant la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées : la multiplicité des acteurs et opérateurs français dans la région rend la stratégie française difficile à lire et à diriger. Par exemple, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères n'exerce pas encore une tutelle suffisante sur l'Agence française de développement (AFD) qui est un opérateur incontournable de la stratégie française en Indopacifique. Le rapport est entièrement consultable [ici](#) et a fait l'objet d'un article du Monde qui peut-être lu [ici](#).

Délégation aux entreprises

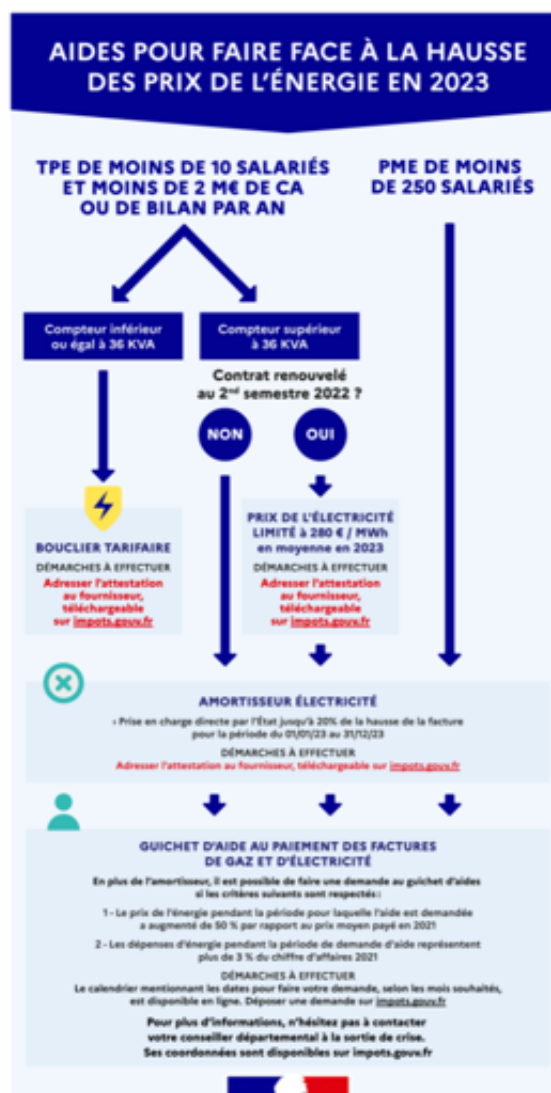
Des outils à destination des entrepreneurs

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a publié un [visuel](#) ainsi qu'une [fiche pratique détaillant les aides énergie pour les TPE-PME](#).

Ces outils sont transmis aux parlementaires et services de l'Etat

afin d'accompagner les entreprises dans cette crise inédite.

En tant que Vice-président de la Délégation, je poursuis avec mes collègues les auditions et déplacements visant à prendre le pouls de l'économie et à rencontrer un maximum d'acteurs.



Dans le Morbihan

Clap de fin pour les cérémonies des vœux 2023



Sur les 130 invitations reçues, Jacques LE NAY a réussi à participer à presque 30 cérémonies, toutes plus chaleureuses les unes que les autres, surtout lorsqu'elles se terminent en musique!

« Toutes mes félicitations, mes remerciements pour ces bons moments partagés et mes encouragements à tous les élus du Morbihan pour cette nouvelle année ! » a-t-il déclaré à l'issue d'un

mois de janvier particulièrement rythmé.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés